

SUD :

Trois lettres qui valent le coup !



le petit communal

Solidaires, Unitaires, Démocratiques, en trois lettres SUD. SUD organise les salariés dans chaque secteur d'activité et au niveau national avec leur fédération (SUD Rail, SUD PTT, SUD CT pour les collectivités territoriales...). Solidaires est le groupement interprofessionnel de fédérations au niveau national et existe aussi au niveau local avec Solidaires 35. Cela allait sans dire que nous tenions à notre liberté de parole et de ton. Chez SUD, chaque voix compte, qu'on soit jeune militant-e ou vieux routard syndical. Toute décision est prise démocratiquement, après débats et consensus. Mais Solidaires ou SUD, c'est avant tout et surtout des combats au quotidien pour faire reculer toutes les discriminations (racisme, antisémitisme, homophobie, xénophobie, emploi, handicap...), avancer sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes, améliorer les conditions de travail des salarié-e-s, travailler sur la question des salaires, lutter contre la précarité... Tout ce qui nous touche en somme, que ce soit au travail ou dans notre vie personnelle. Et ce n'est pas peu dire qu'il y a encore du boulot.



Indigné-e-s et révolté-e-s nous sommes de tous les combats, que ce soit pour soutenir nos collègues ou participer aux manifestations contre la réforme des retraites ou la loi travail, pour ne citer que les plus emblématiques de cette dernière décennie. On a connu des hauts et des bas, mais on continue coûte que coûte, indigné-e-s et révolté-e-s que nous sommes. Et ce n'est pas une sinécure tous les jours, car entre les débats à n'en plus finir, les coups de gueule et les conversations téléphoniques, c'est un boulot à plein temps. Mais c'est surtout ce qui nous fait avancer face au rouleau compresseur des politiques et des patrons.

Même si ça peut sembler utopique, nous on y croit et on ne lâche rien...

Et aussi dans ce numéro :

Maisons de retraites, agents de maîtrise, DVPF, Culture, commissions paritaires, droit des femmes... Y en aura pour tout le monde! (et si on a oublié quelqu'un, qu'il nous écrive pour se plaindre... n'hésitez pas, certains l'ont déjà fait!)

Quoi de neuf dans les services?



EHPAD : déclaration de SUD au CHSCT

Après une mobilisation importante dans tout le pays, SUD revenait le 16 mars sur la situation parfois intenable de nos collègues :

"Bonjour M. Le Président ainsi que tous les membres du CHSCT. Nous vous parlerons du personnel des EHPAD, personnel principalement féminin qui était hier le 15 mars dans la rue pour afficher son ras le bol. Ras le bol d'être les otages des politiques économiques et de la politique du chiffre. On leur répond pourcentage, statistiques... EUX qui sont dans l'humain, dans l'affect, EUX qui sont dans le soin, le réconfort, l'accompagnement. EUX qui sont là tous les jours, les nuits, les weekends. Une collègue infirmière nous témoignait de son travail au quotidien : La course contre la montre toute la journée, avec son repas pas toujours pris et sa douleur face à la mort qu'il faut surmonter aussi. Mesdames, Messieurs, vous qui avez la responsabilité de leurs conditions de travail au quotidien, de la reconnaissance à laquelle ils ont droit. Dans vos décisions, vos choix futurs, s'il vous plaît, écoutez les, respectez-les. Je vous remercie."

Pour rappel, Le taux d'accompagnement dans les EHPAD français est de 0,57 soignant pour un résident, ce qui est peu en comparaison des pays d'Europe du Nord où ce taux est d'un soignant pour un résident.

DPAG, plus qu'assez

Nous en avons déjà parlé dans des numéros précédents. Un courrier vient d'être adressé à la Maire concernant le personnel des maisons de retraites. SUD dénonce et se montre prêt à un mouvement de mécontentement face à l'absence de réponse depuis 2 ans sur l'octroi d'une prime spécifique du **travail du dimanche** pour seulement une partie du personnel, une **OATT incomplète**, l'impossibilité d'avoir une pause de **congés d'été** de 3 semaines pleines, des pratiques **ILLEGALES** récurrentes et quotidiennes que personne ne dénonce : Le **non-respect des 11 h de repos** entre 2 prises de poste, le **recopiage quotidien des ordonnances** des médecins traitants mettant en péril le cœur même du métier des infirmières, la procédure écrite par les

responsables hiérarchiques concernant le **remplacement des absents**, conduisant à enchaîner heures sur heures... **les agents de restauration** sur le poste P2 qui remplacent un cuisinier les soirs, sans compensation financière, malgré les responsabilités liées au poste. **Trop, c'est trop**. Puisque la concertation à la DPAG est un **échec permanent**, SUD s'oppose à ce que la ville de Rennes obtienne le label AFNOR, vu la considération qu'elle porte à ses agents de la DPAG.

Le manque de moyens dans les hôpitaux les ehpad

...
profite à qui

Solidaires
Union syndicale

Enfin du personnel pour les crèches

Depuis les appels à la grève du Syndicat Sud en 2015 nous avons régulièrement dénoncé le manque de personnel en crèche collective. En effet lors de nos échanges (passages dans les établissements ou en réunions d'information syndicale) les agents nous ont régulièrement interpellés sur ce besoin de moyens humains pour exercer leur métier dans de bonnes conditions. Nous avons toujours interpellé les Élu-e-s et l'administration que ce soit lors de nos rencontres avec l'administration, de nos déclarations en CHSCT ou de la signature de l'avenant concernant l'expérimentation de l'OATT en crèches collectives. De même lors des diverses réunions sur l'égalité professionnelle le syndicat Sud a aussi abordé la situation du personnel des crèches. **Aujourd'hui dans le plan d'actions Égalité Professionnelle afin de poursuivre la résorption de l'emploi précaire et de favoriser la qualité de vie au travail des équipes, les Élu-e-s et l'administration ont répondu favorablement à la demande du syndicat Sud en déprécarisant 20 postes à la DPE (10 en 2018 et 10 en 2019).**

Vote électronique

Alors que le principe du vote électronique n'a pas été retenu au Conseil général, respectant l'avis majoritaire des organisations syndicales, nos élus continuent d'avancer en force. Les dernières dispositions nous ont été exposées : 9 bureaux tenus par 3 personnes pendant une semaine (eux qui voulaient faire des économies en ne mobilisant pas trop d'agents...), points de vote dans les maisons de retraite, 3 bureaux dans le centre ville (là où les agents sont à priori les plus "informatisés", n'ayant donc pas besoin d'un accès particulier à un poste informatique)... grand débalage de moyens annoncé. **Nous restons plus que dubitatifs sur les motivations des élus** : coup médiatique, stratégie électorale... mais non, ils ne présentent pas de candidats!



Le 8 mars, vos représentant-e-s SUD étaient dans la rue pour défendre vos droits. C'est toute l'année que nos délégué-e-s femmes et hommes se battent pour l'égalité, contre le sexisme au travail. Bonne nouvelle : aux prochaines élections professionnelles, les listes électorales devront être proportionnellement représentatives du nombre de femmes dans la collectivité, c'est à dire plus de femmes que d'hommes. Quoi de plus normal!

Contractuels : SUD interpelle l' élu

Face aux problèmes rencontrés par les contractuels, SUD interroge M. Chardonnet par courrier : "Plusieurs contractuels et vacataires nous ont contacté pour un problème de

paiement de leurs heures. En effet, **si un contractuel ou un vacataire est recruté après le 10 du mois il n'est payé qu'à la fin du mois suivant son embauche, ce qui fait que ces agents restent 1 mois et demi sans aucun revenu.** Avant, le service paie leur fait des avances sur salaire, aujourd'hui on leur répond que ce n'est plus possible : la réglementation aurait changé ? Beaucoup de ces agents sont en situation de précarité, ce refus ne fait qu'accroître leurs difficultés. Serait-il possible que face à des situations aussi sensibles le système d'avance sur salaire en début de mois qui tiendrait compte des heures effectuées le mois précédent soit remis en place ?" **Affaire à suivre.**

Garde d'enfant, une avancée significative

Aujourd'hui la Ville de Rennes accède enfin à la demande du syndicat SUD en accordant **une allocation à l'aide à la garde d'enfants** pour tout le personnel travaillant à la Ville de Rennes le week-end et en horaires atypiques (débutant le travail avant 8h et finissant après 18h). Pour plus de détails, contactez-nous!

Agents de maîtrise

Depuis 4 mois le syndicat Sud revendique pour les agents de maîtrise des déroulements de carrière plus en adéquation avec les missions qu'ils exercent. Nous portons cette revendication seuls au départ, puis avec nos collègues de la CGT et FO. Nos propositions : l'application du statut et pour les agents de maîtrise niveau 2 l'accès au grade de technicien. L'administration nous a reçus (dialogue social oblige !) avec la CFDT et l'UNSA qui, sans avoir rencontré le personnel, ont quand même (la CFDT) eu le toupet de proposer que certains agents de maîtrise de niveau 2 selon leurs missions passent techniciens. Sur les 80 agents de maîtrise concernés qui acceptera que son collègue passe technicien et pas lui? Le niveau 2 correspond à des missions ou des postes différents mais s'ils ont été classés niveau 2 c'est que ces postes le méritaient. La CFDT chercherait à vous diviser ? (suite page suivante)





Et sinon...

Les propositions de l'administration et des élus sont très éloignées des nôtres. (Exemple : passage AMP en 7 ans pour les niveaux 1 au lieu de 4 ans dans le statut). Pour les Élus et l'administration c'est par l'application du RIFSEEP qu'on revalorisera vos métiers.

Culture : rencontre avec la DG

Musée des Beaux-Arts, Champs Libres, réorganisation au sein de la Direction... une fois de plus les échanges sont de qualité et nous avons l'impression que la préoccupation de ce qui se passe "à la base" est réelle. Reste que la réalité des conditions de travail dans les services n'est pas idyllique : précarisation de règle avec embauche de vacataires là où des postes pourraient être créés, personnel insuffisant pour garantir l'ouverture du Musée des Beaux-Arts dans des conditions de sécurité normales, revendication sur le travail du dimanche aux Champs Libres : **Il y a encore beaucoup à faire... et peut être surtout s'interroger sur le volume de travail, d'événements qui augmentent partout quand les moyens restent les mêmes.** Préoccupation partagée par cette Direction, qui croit résoudre tout ça par le management... une piste, mais pas une solution sur le fond du problème.

CAP Ville de Rennes

La commission administrative paritaire (déroulement de carrière) prévue en juin **aura finalement lieu le 6 juillet.** Par ailleurs, la dernière mouture du repertoire des métiers a été présentée aux organisations syndicales début avril.

DVPE, + 1 Million d'euros !

Non, ce n'est pas la somme gagnée au loto par les agents du service, mais le million supplémentaire alloué au budget déjà conséquent de près de 5,2 millions pour lutter pour une ville plus propre, soit 20 % de hausse ! (On vous rassure tout de suite nos salaires ne verront jamais ce type de

hausse à moins que...). C'est lors du Conseil Municipal du mois de février que cela a été décidé. En début de mandat, ce que l'on appelait SP 2020 visait la suppression de 170 postes sur l'ensemble des services dont une partie à DVPE. Qu'avions nous fait à l'époque ? Et bien nous avons incité les agents à se mobiliser, ce qu'ils ont fait ! Ce qui leur a permis tant que faire ce peut de réduire la casse et aujourd'hui patatras machine arrière (dont on se réjouit par ailleurs). **Ce million permettra notamment la création de postes supplémentaires dans ce service. Notre combat de l'époque ne visait que cela !** Même si on sait que nos élus n'ont pas SUD dans leur cœur le minimum serait de nous écouter... on gagnerait du temps et si dans ce million une partie pouvait servir à revaloriser le régime indemnitaire de l'ensemble des agents de ce service ce ne serait pas un luxe ! À bon entendeur !

Grève des postiers : exemple

Plus de 80 jours de grève, ce n'est pas banal. **Le bureau de SUD a décidé de soutenir ce mouvement en versant 300 euros** dans la caisse de grève des postiers. La vente de galettes saucisses par nos délégués lors de la dernière manifestation s'y est ajoutée. Chez nous, la solidarité, c'est du concret.



Merci!

Vous êtes des centaines à nous retrouver pour chaque numéro du Petit com' (près de 800 en électronique, plusieurs centaines d'autres en format papier). Cela nous encourage à continuer pour vous, en espérant chaque fois que votre lecture vous incitera à relever la tête et à vous organiser pour la défense de vos droits!